

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix juin à 19 heures 00, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Dambenoît-lès-Colombe convoqué le vingt-quatre mai deux mille vingt-deux, en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François-Régis GRANDVOINET et de Jean-Marie PHILIPPE secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Etaient présents : Alain ABERARD, Olivier BOUVROT, Ludovic COTIN, Céline COUTURIER, Christophe DUHAUT, François-Régis GRANDVOINET, Jean-Marie PHILIPPE, Antoine SARMIENTO, Quentin BEY, Valérie SEYDEL.

Etait absent : Sylvain NOEL

Le quorum est atteint.

### **ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :**

Cartes avantages jeunes (modification d'attribution pour l'âge)

Location salles des fêtes

Basculement norme M57

Actualisation des statuts de la CCTV

Facturation assainissement en 2 fois

### **INFORMATIONS :**

Site internet

Prime mobilité durable

Bureau de vote

Devis graphiste

Publicité des actes

### **DECISION PRISES CONCERNANT LES INFORMATIONS**

Le site internet sera maintenu pour pouvoir mettre en place la nouvelle réforme à partir du 1<sup>er</sup> juillet (procédures de publicité des actes).

Les actes de la commune seront diffusés sur le site internet et non plus affichés.

La prime mobilité durable a été renouvelé pour notre agent technique.

Un nouveau devis de la part d'un autre graphiste est attendu pour la fresque sur la future « bibliothèque libre » de la commune se situant dans les anciennes toilettes publiques.

### **DELIBERATIONS :**

17-22 : Cartes jeunes

Il est proposé de modifier les âges de la prise en charge. La carte jeune sera proposée aux enfants de 11 à 20 ans.

Adoptée à l'unanimité

18-22 : Location salle des fêtes

Un chèque « D'ACOMPTE » est demandé lors de la réservation : 50% du tarif de location.

Adoptée à l'unanimité

19-22 : Basculement norme M57

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Adoptée à l'unanimité

20-22 : Actualisation des statuts de la CCTV

Par délibération n°2022-76 en date du 5 mai 2022 du conseil communautaire a approuvé l'actualisation des statuts de la Communauté de Communes du Triangle Vert.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'actualisation des statuts, ces derniers étant joints en annexe.

7 voix pour, 3 abstentions

21-22 : Facturation assainissement en 2 fois

Facturation en 2 fois pour l'assainissement pour reprendre le même schéma de facturation que le Syndicat des Beiges

Adoptée à l'unanimité

22-22 : Contrat assurance statutaire

Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à signer tout document relatif au contrat groupe d'assurance statutaire.

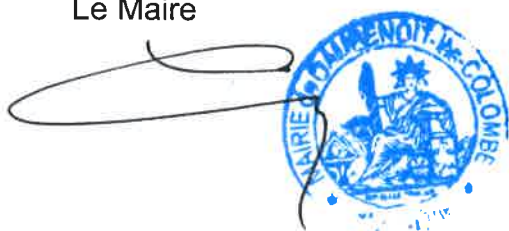
Adoptée à l'unanimité

23-22 : Mise en place de Panneau Pocket

Mise en place de l'application Panneau Pocket pour la diffusion des informations à la population.

Adoptée à l'unanimité

Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MONTIGNY-COLOMBE' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above. The date '2022' is visible at the bottom of the stamp.

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

PV publié sur site le 20 septembre